



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACLOU DU 24 NOVEMBRE 2017

Le vingt quatre novembre 2017 à 18 heures, les membres de l'ACLOU de l'île aux oiseaux se sont réunis à la cabane des associations de La Teste-de-Buch, sur la convocation adressée par courrier le 24 octobre 2017.

L'Assemblée est présidée par Jean Dubrous en sa qualité de président, Thierry Dupuch, vice-président, Philippe Lautard, secrétaire, Cécilia Dupuch, trésorière.

La feuille de présence, signée par chaque membre en entrant, permet de constater 47 présents. 19 pouvoirs nous ont été transmis. Nous comptons 81 adhérents. Aucune condition de quorum n'étant prévue dans les statuts, les décisions seront prises à la majorité plus une voie des personnes présentes et représentées, à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport moral,
- rapport financier,
- projet de plantations,
- projet de rénovation des quais,
- questions diverses.

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et particulièrement Monsieur le Maire de la Teste, représenté par Monsieur Pastourau, adjoint chargé des associations. Il remercie également la mairie de la mise à disposition de la cabane des associations pour cette réunion de l'Aclou.

Le Président rend hommage à nos disparus, François Fleury, Cathie Mirasson et Alette Vidal.

Nous avons une naissance, Mathieu Dupuch.

Rapport moral

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois dans l'année. Le bureau 3 fois.

Nous avons été présents dans toutes les réunions de la Mairie (conseils de quartier), du Conservatoire du Littoral et du Conseil de site.

ACLOU

LAT 44°41'56" N
LONG 1°11'05" O



Nettoyage de l'île.

Année relativement simple, nous notons de moins en moins de déchets.

Les kayaks.

Les kayaks qui demandaient à pouvoir pénétrer dans l'île sont finalement autorisés par la préfecture maritime accoster sur les plages nord et ouest.

Recul du trait de cote

Une étude du trait de cote est réalisé par le BRGM. A cet effet, des piquets servant de repère sont plantés sur l'île. Conclusion dans 20 mois.

Coté nord. Ré ensablement

Décision prise par les pouvoirs public de ré ensabler la face nord.
Le SIBA prélèvera du sable dans le chenal de l'île qui est en train de s'engorger.

Les moustiques.

Nous avons écrit au Préfet le 14 juin suite à l'arrêt de la démoustification décidée par le Conservatoire. Avec copie à ce dernier ainsi qu'à la Mairie.

Deux réponses s'ensuivent :

L'ARS (Agence Régionale de Santé) transmet au Conseil départemental (qui finance les travaux).

Le Conservatoire abordera le sujet au prochain comité de gestion.

Le 30 octobre, nous écrivons à l'EID (Etablissement public chargé de la démoustification), leur demandant un rendez vous dans le but d'éclaircir la situation. L'EID en la personne de sa Présidente, Madame Rabelle nous répond par courrier le 22 novembre. En résumé, son organisation intervient à la demande des communes dans le cadre d'un arrêté Préfectoral. Il n'y a pas de danger par rapport au moustique tigre. Par contre, les espèces présentes sur l'île sont fortement agressives pour l'homme. Décision est prise de se rapprocher du Conseil départemental.

Les quais

Monsieur Pastourau nous expose la situation.

Les travaux au Port de l'île sont terminés.

En cours d'achèvement au Saous.

A l'îlot, les services techniques se sont déplacés et vont intervenir prochainement.

Le quartier d'Afrique suit. Le 25 octobre, Thierry Dupuch et le garde ont piqueté le périmètre.

ACLOU

LAT 44°41'56" N
LONG 1°11'05" O



Les plantations

Le Conservatoire donne son feu vert en Conseil de site.

Objectif : reboiser et fixer la cote ouest au niveau du Quartier d'Afrique.

Une équipe de la Mairie s'est déplacée sur l'île. La Mairie finance l'achat des plantes.

Jean Dubrous et Thierry Dupuch, ont amené le paysagiste Jérôme Bret sur site afin de définir plantes et méthodes.

Le 19 octobre, le CA vote à l'unanimité l'attribution d'une somme de 2000 € pour partie de l'achat des plantes.

En octobre, une équipe de l'ACLOU se rend sur l'île accompagnée du garde et de son adjointe afin de définir les implantations.

S'ensuit l'élaboration, par Jean Dubrous, de notre proposition sous forme de plan.

Il va y avoir besoin de bras pour planter plusieurs milliers de pins, chênes vert, triplex et tamaris.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Recettes

1295.00 €

85 cotisations à 15 €

1 cotisation à 20 €

Dépenses

456.98 €

Frais AG

179.29 €

Site internet

93.74 €

Assurance

63.40 €

Frais bancaires

20.55 €

Fleurs Denise Sore

100.00 €

Résultat

838.02 €

Trésorerie

Solde 2016

7385.69 €

Solde 2017

8223.71 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ACLOU

LAT 44°41'56" N
LONG 1°11'05" O



Questions diverses

Philippe Ricaud : le quai disparu au nord ouest du Port de l'île va-t-il être refait ? Ce qui bloquerait le trait de cote s'interroge Gaëlle Ricaud.

Réponse négative de Monsieur Pastourau, pas de reconstruction du quai, le réensablement devrait suffire à fixer la cote.

Philippe Ricaud insiste sur l'érosion éolienne. Il est finalement envisagé la plantation d'oyats.

Madame Belloc : pourquoi continuer à arracher les cotonniers qui pourraient rester dans l'attente des plantations. Réponse de Philippe Lautard : la lutte contre les cotonniers est déclarée sur tout le territoire national.

Julien Dupuch : ou en est t'on sur la réattribution des cabanes ?

Monsieur Pastourau prend note, se renseigne et répondra.

SCI île aux oiseaux. Le représentant du privé interpelle Monsieur Pastourau.

Pourquoi la chenillette intervient t'elle dans le privé ? Que se passe-t-il avec le puit ? Les ferrailles sont déplacées.

Monsieur Pastourau prend note, se renseigne et répondra.

Philippe Ricaud et Thierry Dupuch ont assisté à une réunion de la CAUB'ARC (Confédération des associations d'usagers du Bassin d'Arcachon), qui vient de se créer. Cette confédération comprend des professionnels du secteur nautique, les associations de défense de l'environnement, des plaisanciers et des associations. L'objectif est de nous défendre contre toute future menace.

Alexi Bonnin adhérent ce cette association en tant que professionnel nous invite fortement à les rejoindre. Il évoque l'affaire du banc d'Arguin ou la présence de quelques sternes a eu pour triste conséquence l'affaire que nous connaissons.

Nul ne souhaitant plus prendre la parole, le président lève la séance à 19 h 30 en invitant les participants à se réunir autour des verres et huîtres de l'amitié offerts par l'association.

Fait à La Teste-de-Buch le 9 décembre 2017

Le président
Jean Dubrous

Le secrétaire de séance
Philippe Lautard